

A black and white portrait of Etienne de Crouy-Chanel, an older man with thinning hair, looking thoughtfully to the right. He is wearing a textured, tweed-style jacket. His right hand is resting under his chin. The background is dark and out of focus.

*Etienne de Crouy-Chanel*

*Alexis LEGER*

*Autre visage de  
Saint-John PERSE*

**JEAN PICOLLEC**

757026

92

ÉTIENNE DE CROUY-CHANEL

85570

ALEXIS LÉGER

ou l'autre visage de Saint-John Perse

ÉDITIONS PICOLLEC

Siège social: 17, rue Auguste-Langevin

75013 Paris - Tél. : 45.29.71.04

Bureaux: 49, rue de Saix

75007 Paris - Tél. : 45.44.30.10

8° Lm<sup>27</sup>.

96290

444

DL-05121989-30667

151

ALEXIS LÉGER  
ou l'autre visage de Saint-John Perse

F. J. M. 9  
02838

ÉTIENNE DE CROUY-CHANEL

495080

ALEXIS LÉGER

ou l'autre visage de Saint-John Perse



ÉDITIONS PICOLLEC

Siège social : 17, rue Auguste-Lançon

75013 Paris - Tél. : 45.89.73.04

Bureaux : 40, rue du Bac

75007 Paris - Tél. : 45.44.90.10

1447

DL-05121099-30667

ÉTIENNE DE CROUY-CHANEL

42580

ALEXIS LÉGER

ou l'autre visage de Saint-John Perse



ÉDITIONS PICOLLEC

Siège social : 17, rue Auguste-Langeon

75013 Paris - Tél. : 45.89.73.04

Bureaux : 40, rue du Bac

75007 Paris - Tél. : 47.33.01.10

© Éditions Jean Picollec, 1989.

F.M.P.

A mon Épouse,  
qui a su avec patience et efficacité  
me préserver pendant le temps  
nécessaire des mille tracasseries  
dont une France suradministrée  
parvient à entourer l'*homo sapiens*.

A Madame Marie-Thérèse  
Legrain,  
qui a pourchassé avec passion et  
compétence les *lapsus* de ma  
plume et les chevauchements de  
mes errances.

A la Fondation  
Saint-John Perse,  
qui, de la bibliothèque Méjanes à  
Aix-en-Provence où elle vient d'ins-  
taller un nouveau cadre digne  
d'elle, m'a procuré documents, pho-  
tocolopies et toutes les illustrations  
qui figurent dans cet ouvrage dont  
certaines, signées de Broadcast  
Music Inc., proviennent de la col-  
lection Dorothy Norman.

A mon Épouse,  
qui a eu avec patience et efficacité  
me préserver pendant le temps  
nécessaire des mille tracasseries  
dont une France suradministrée  
parvient à entourer l'homme sage.

A Madame Marie-Thérèse  
Légnin,  
qui a pourchassé avec passion et  
compétence les légers de ma  
plume et les chevauchements de  
mes étrées.

A la Fondation  
Saint-John Perse,  
qui, de la bibliothèque Méjanes à  
Aix-en-Provence où elle vient d'ins-  
taller un nouveau cadre digne  
d'elle, m'a procuré documents, pho-  
topies et toutes les illustrations  
qui figurent dans cet ouvrage dont  
certaines pages de Broadcast  
Music Inc., proviennent de la col-  
lection Dorothy Norman.



## AVANT-PROPOS

Mon propos en écrivant cet ouvrage n'est pas de faire œuvre chronologique. La chronologie m'ennuie car, comme les statistiques, elle masque souvent la réalité des choses. Je me suis simplement promené au milieu de mes souvenirs comme on peut le faire au soir de sa vie, grave quand ils sont graves, ému quand ils relèvent de quelque mouvement du cœur, gaiement enfin lorsqu'ils prêtent à sourire.

Je les ai axés, c'est le but que je me suis proposé, autour d'un personnage d'une essence exceptionnelle dont j'ai été pendant près de sept ans (janvier 1933-septembre 1939) le modeste mais proche collaborateur. Alexis Saint-Léger, Léger pour l'état civil, Saint-John Perse en littérature, Alexis Léger pour l'*Annuaire diplomatique* méritait bien le qualificatif d'exceptionnel. « Sage parmi les sages <sup>1</sup> », ses dons lui permettaient de pénétrer loin dans la connaissance des êtres et dans l'agencement des choses. Sa langue était d'une élégance tellement précise qu'elle heurtait parfois, comme de voir brutalement dénudé le corps d'une très belle femme. *Le sage*, m'a-t-il dit un jour, citant un proverbe chinois, *est celui qui sait le nom*

*des choses.* Il ne faut pas voir dans cette citation la seule pensée de formuler un postulat de sémantique. Il s'y cache aussi comme une incantation à la beauté de l'ordre dans l'esprit et une exaltation de la méditation sur le sens de la vie, le souci de rechercher sous les mots et par eux la vérité des choses. La langue des sages, pour lui, servait à exprimer la vie : c'était le contraire de la langue de bois.

Je souhaite que ces quelques pages aident à mieux cerner la silhouette de cet homme sur lequel beaucoup se sont acharnés et certains s'acharnent encore. Je m'en suis souvent étonné. Mais n'est-ce pas, après tout, le destin des êtres exceptionnels?

## CHAPITRE I

### Saint-John Perse. Qui est-ce ? Le Quai d'Orsay des années trente. Le personnel

des choses. Il ne faut pas voir dans cette citation la seule pensée de formuler un postulat de sémantique. Il s'y cache aussi comme une incantation à la beauté de l'ordre dans l'esprit et une exaltation de la méditation sur le sens de la vie, le souci de rechercher sous les maux et par eux la vérité des choses. La langue des sages, pour lui, servait à exprimer la vie; c'était le contraire de la langue de bois.

Le souhaite que ces quelques pages aident à mieux cerner la silhouette sur lequel beaucoup se sont acharnés et certains s'acharneront encore. **Le Québec d'aujourd'hui est-ce ça ?**

**Le personnel**

Le Québec d'aujourd'hui est-ce ça ?

« Saint-John Perse », me dit Alexis Léger en levant de dessus l'ouvrage posé devant lui un regard chargé d'une candeur admirablement imitée, « Saint-John Perse, qui est-ce? »

Depuis peu de temps auprès de lui, je sais, comme tout un chacun au Quai d'Orsay, que le secrétaire général a publié quelques poèmes sous le pseudonyme de Saint-John Perse et qu'il n'aime pas qu'on lui en parle. Mais de là à se renier! Car n'est-ce pas un reniement que cette question posée devant ce rare exemplaire d'*Amitiés du prince* en fac-similé de la fameuse écriture que je viens de placer devant lui en sollicitant une dédicace pour un admirateur recommandé par l'ambassadeur des États-Unis? Interloqué, je bredouille : « Si vous ne le savez pas, Monsieur l'Ambassadeur, comment le saurais-je? » Alors, le sérieux revenu dans l'œil, Alexis Léger explique : « Je suis ici tout entier disponible pour le seul service de l'État. J'ai enfermé la tentation littéraire au fond d'un tiroir. Quand je quitterai ce fauteuil, mais à ce moment-là seulement, je tournerai la page diplomatique et n'y

reviendrai jamais. Il n'y aura plus pour moi d'autre souci que poésie. »

\* \* \*

Il me serait difficile de parler plus avant de mon nouveau chef sans évoquer d'abord le cadre dans lequel, de 1933 à 1940, j'ai travaillé sous ses ordres, à ses côtés. Sa personnalité, un peu mystérieuse, et son action assez décriée seront plus faciles à saisir.

Le Quai d'Orsay des années trente différait sur presque tous les points de la silhouette qu'Abel Hermant<sup>1</sup> avait tracée vingt ans plus tôt de la « Carrière ». Bizarrement pourtant, cette image du diplomate habile à manier la tasse de thé restait vivace, principalement chez ceux dont la littérature, plutôt que la réalité, modèle la pensée. Cependant, même un Pompidou en demeurait influencé, je l'ai entendu l'employer.

En fait, le ministère des Affaires étrangères, sous l'effet des réformes introduites en 1880 et 1882 par Freycinet<sup>2</sup>, avait beaucoup changé. Sous l'Ancien Régime, le souverain choisissait les ambassadeurs parmi les hauts personnages qu'il estimait les plus dignes de le représenter à l'étranger et les plus aptes à servir ses desseins. Les élus, généralement fortunés, recevaient parfois une allocation pour leur permettre de « représenter » dignement lorsqu'une grande pompe s'imposait. Mais ils sélectionnaient parmi leur clientèle ceux dont ils croyaient utile de s'assurer les services pour l'accomplissement de leur mission : conseillers, secrétaires, attachés divers, intendants, etc. Ils les rémunéraient sur leur cassette personnelle.

La mission terminée, chacun rentrait chez soi à moins que le successeur ne priât l'ambassadeur sortant de lui laisser tel ou tel de ses collaborateurs jugé particulièrement « consistant ». Il le reprenait alors à son compte. Ainsi s'étaient peu à peu constitués des spécialistes, changeant peu de pays, à moins que leur chef n'acceptât une autre mission et ne les emmenât avec lui.

Les mêmes pratiques régnaient à Paris où le ministre recrutait le personnel de ses propres bureaux. Très tôt, cependant, les équipes étaient passées d'un ministre à l'autre. « Monsieur, disait Talleyrand, quittant les Affaires étrangères, à son successeur, je vous laisse mes jeunes collaborateurs. Ils sont rompus aux affaires. Peut-être les trouverez-vous un peu trop zélés. Nul doute que le temps et vos conseils n'y mettent bon ordre. » De là, selon notre tradition, date sans doute l'habitude au Quai d'Orsay d'arriver tard à son bureau.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, deux « Carrières » distinctes avaient ainsi vu le jour : celle des agents de l'extérieur qui ne servaient jamais dans les bureaux de Paris et celle des fonctionnaires de l'Administration centrale qui jamais n'allaient en poste à l'étranger.

La fusion de ces deux corps devait être prescrite par les décrets Freycinet de 1880 et 1882 qui créaient des assimilations de grades puis prescrivirent un nombre minimum d'années de service (cinq) à Paris et à l'étranger avant d'accéder aux échelons supérieurs. L'un des derniers bastions du cadre intérieur, Georges Louis, fut nommé *in extremis* ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1909. A



mon entrée au Quai d'Orsay en 1931, le chef du Service du personnel, Harysmendi, n'avait pas accompli toutes ses cinq années au-dehors. Mais on fermait les yeux pour le titulaire de ce poste ingrat.

Le grand mérite des décrets Freycinet réside toutefois autre part. L'institution des concours d'entrée a mis fin à la cooptation comme seule méthode de recrutement. Le système de concours finalement élaboré s'est révélé excellent<sup>3</sup>. La coexistence de deux jurys assurait d'une part la mesure des capacités d'intelligence et de jugement, d'autre part l'appréciation des aptitudes à représenter dignement une France à laquelle la victoire de 1918 et une moisson d'écrivains, d'artistes et de savants donnaient un grand prestige dans le monde. Il permettait aussi de se faire quelque idée de l'équilibre nerveux d'agents qui, selon les aléas de leur carrière, risquaient de se trouver dans des situations critiques. Un examen médical relevait les contre-indications à supporter des climats diversement extrêmes.

Ici encore la réforme prit des années à se mettre au point et à s'imposer. Pendant longtemps le Département (c'est-à-dire l'Administration centrale) a toléré aux principaux chefs de mission diplomatique la faculté de recruter un jeune homme chargé auprès d'eux de menues besognes protocolaires. On les appelait les « attachés autorisés ». J'ai connu les deux derniers à Paris où le Département, par bonté d'âme, s'efforçait de leur trouver une utilité. L'un d'eux travaillait au Protocole après avoir servi à Berlin. Il se désolait à la ronde de sa toute petite taille. Un collègue cruel lui avait recommandé une inoffensive pilule, assurant que c'était une miraculeuse panacée



pour une croissance rapide. Afin d'entretenir l'illusion en cours de cure, il rognait chaque semaine une rondelle au bout de la canne du malheureux nabot. Celui-ci s'était tout d'abord réjoui : il lui avait fallu plusieurs semaines pour constater que ses pantalons, eux, ne raccourcissaient pas à la mesure d'une canne sur laquelle il ne parvenait plus à s'appuyer.

L'autre, Serge Fleury, avait été affecté au Service de presse. Ses collègues l'appelaient « A quoi sers-je ? » ce en quoi ils ne lui rendaient pas justice car, également complaisant et disert, il ne refusait jamais d'aller chercher un paquet de cigarettes pour un collègue « en manque » et savait aussi bien éconduire en douceur un journaliste importun.

L'assimilation dans le cadre général des meilleurs éléments antérieurs ainsi que le système des concours ont fourni au Quai d'Orsay les agents dont il avait besoin pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à l'institution de l'ENA. Dans les grands postes, le personnel était de haute qualité : Philippe Berthelot, Alexis Léger au Département, Cambon, Saint-Aulaire, Corbin successivement en poste à Londres, Margerie, François-Poncet, à Berlin, Barrère, Chambrun à Rome, Jusserand, Claudel, Laboulaye à Washington ont associé leur nom à l'histoire de leur temps.

Quatre Cambon servirent dans la Carrière, dont le plus remarquable, Paul, à Londres au début du siècle, réalisa l'*Entente cordiale* en dépit des rancœurs qu'avait provoquées en France l'affaire de Fachoda<sup>4</sup>. Cette entente conclue, Paris s'efforçait d'amener Londres à se joindre au traité d'alliance entre la France et la Russie. Cambon surveillait et poussait

les conversations anglo-russes qui se déroulaient péniblement à Londres entre l'ambassadeur de Russie, grand seigneur mondain et aimable compagnon, et l'austère secrétaire d'État au Foreign Office, aussi réservé que l'autre était disert. « Qu'il est donc difficile, écrivait Cambon, de faire s'entendre un ambassadeur qui ne pense pas tout ce qu'il dit et un ministre qui ne dit pas tout ce qu'il pense. »

Après lui, qui resta vingt-deux ans en poste à Londres, d'autres surent aussi s'imposer en Angleterre; Fleuriau eut son heure de célébrité. Petit mais sec et vif, il pratiquait la boxe dans une salle d'entraînement. Un jour, ce poids léger mit knock-out sur le trottoir un immense chauffeur de taxi qui lui avait fait une queue de poisson. Ce fait d'armes lui avait valu une grande autorité au Foreign Office.

Je parlerai plus loin de François-Poncet et de Chambrun qui, l'un à Berlin, l'autre à Rome, réussirent une carrière, c'est-à-dire surent acquérir, dans le pays où ils étaient accrédités, une influence personnelle dont les intérêts de la France ne pouvaient que bénéficier.

Claudiel a fait preuve à diverses reprises d'une remarquable imagination diplomatique. A Washington où il était ambassadeur, il a découvert et recommandé au Quai ce banquier américain<sup>5</sup> qui suggérait un premier rapprochement entre son pays et l'Europe par le truchement d'un Accord de renonciation à la guerre. Cette idée, mise en œuvre à Paris, devait aboutir au pacte Briand-Kellogg, premier pas, après son retrait dans l'isolement de 1918 de la grande république américaine, vers les nations européennes éprises de paix et de liberté.

D'autres postes n'ont pas manqué non plus de titulaires de talent auxquels les circonstances seules n'ont pas permis de marquer leur époque mais qui ont rempli dignement et utilement leur tâche. Restant plus longtemps en place qu'on ne les y laisse aujourd'hui, nos représentants connaissaient bien le pays dans lequel ils étaient accrédités, ses élites, ses mœurs, sa culture. La sûreté de leur jugement y trouvait son compte, leur autorité aussi. A Moscou, le conseiller Paillard a été l'ancêtre de la kremlinologie. L'ambiance soviétique qu'il avait admirablement assimilée lui procurait, par une sorte de mimétisme, un physique de commissaire du peuple, provoquant parfois, chez les visiteurs français de passage, des quiproquos dont nous nous amusions.

Jamais, non plus, notre personnel diplomatique n'a compté autant d'écrivains prestigieux : Jean Giraudoux, Paul Morand, Paul Claudel, Saint-John Perse. Le Quai les utilisait habilement. A l'Inspection des postes diplomatiques, Jean Giraudoux pouvait voyager, faire des conférences, écrire une pièce entre deux tournées. Affecté au Service des œuvres françaises à l'étranger, préfiguration de l'actuelle Direction générale des affaires culturelles, Paul Morand suscitait et animait un peu partout dans le monde des Groupements d'alliance ou d'amitié française. Prêchant d'exemple, il les incitait à organiser des conférences. Il leur proposait des expositions ou des tournées théâtrales. Il visitait et encourageait les écoles françaises dont le monde était constellé. Le baccalauréat français ouvrait à peu près partout, à cette époque, la porte des universités.

\*  
\* \*

En dehors de son rôle de représentation et d'influence, l'activité essentielle du diplomate consistait à rédiger des rapports. Selon la formule qu'on enseignait aux recrues, ceux-ci devaient « ne pas déplaire au point de départ non plus qu'au point d'arrivée et cependant ne pas s'écarter de la vérité ». Cette tâche difficile requérait beaucoup de souplesse et beaucoup de conscience. Le temps et l'expérience développaient la première de ces qualités. La conscience, en revanche, disposition innée, tendait à s'estomper au long des années. Si l'on n'y prenait garde, on se laissait glisser à l'état qu'un mot de Martel décrit fort bien. Nommé en fin de carrière haut commissaire en Syrie, celui-ci, grand séducteur, avait répondu à la question effrontée d'un journaliste : « Je m'en sers encore mais elle ne me gêne plus. » Il est vrai que ce n'était pas de sa conscience qu'il parlait.

Parfois l'évolution tournait en sens inverse. La conscience virait au scrupule. On en connaissait des cas extrêmes. Dulong, conseiller français à la SDN, en était rongé au point que les tourments de sa conscience lui avaient donné une allure de croquemort. Son chef de service l'avait utilisé pour se faire représenter aux enterrements jusqu'au jour où il avait appris qu'au moment des condoléances Dulong demeurait silencieux, n'ayant pas pu choisir entre les diverses formules adaptées à la circonstance. J'ai vu moi-même Bargeton, alors directeur politique, corrigeant un texte qui lui était soumis, ronger le porte-plume en bois dont il se servait jusqu'à son embout en fer, hésitant entre les expressions : « il est convenient... » ou « il est indiqué... »

Sa nature protestante provoquait parfois chez cet autre collègue, qui fit par ailleurs une très brillante carrière, des crises de scrupules dont il s'amusait après coup. Il contait que, invité par Claudel à assister dans sa loge à la première d'une de ses pièces, il n'en avait rien pu entendre, torturé par la perspective de trouver une formule pour féliciter l'auteur à la chute du rideau. Celle-ci venue, il hésitait encore, suant sang et eau. Sentant son embarras et le mettant sur le compte de l'émotion, Claudel s'était tourné vers lui : « Je vous comprends », avait-il dit, « c'est beau, n'est-ce pas? »

\* \* \*

Naturellement, malgré les concours et les précautions prises pour assurer sans faute la bonne marche du service, le Quai a connu quelques accidents de parcours et je ne serais ni complet ni crédible si je n'en faisais état. Mais il possédait d'excellentes techniques pour les pallier. Aussi bien l'esprit de corps de la Maison aidait-il à couvrir d'un voile pudique, à l'exemple des fils de Noé, ce dont l'image de la France eût pu souffrir au-dehors.

Il y avait les « Seize » – ce vocable désignait quelques agents dont les mœurs, de plus en plus admises de nos jours, menaçaient, à l'époque et dans certains pays, de faire scandale, d'exposer au chantage et même de présenter des risques de sécurité. Leurs noms étaient connus de toute la Maison, voire même au-dehors. On racontait que Paul-Boncour, nommé ministre des Affaires étrangères, avait convoqué le chef du Service du personnel pour lui demander :



« Rappelez-moi donc le nom du seizième? » Alexis Léger se méfiait de ces homosexuels, disant qu'ils n'avaient pas les nerfs agencés normalement et qu'on ne pouvait se fier à leur solidité en cas de crises graves. En fait, on les envoyait de préférence dans certains postes d'Orient, Proche, Moyen et Extrême, où ces problèmes de mœurs rencontraient l'indulgence, voire la sympathie : « Ô Émir adorable et bilatéral! » invoquait un poème persan.

L'un d'eux, Roger Peyrefitte, ne fut malheureusement pas envoyé assez loin. En Grèce, où il avait été nommé à la sortie du concours, il se signala très vite fâcheusement. Affilié au Cercle élégant d'Athènes, il y avait séduit le boy de l'ascenseur, petit ami du président du Cercle. Ce personnage influent avait tempêté et il fallut rappeler notre collègue à Paris où des conduites aussi peu diplomatiques portaient moins à conséquence.

Au Département, il allait voir tous ses collègues, les interrogeait sur tous les sujets possibles et notait soigneusement dans un petit carnet ce qu'on lui répondait mot pour mot, dans une sorte de sténographie. « C'était, disait-il, pour servir de matière aux livres que j'ai en projet. » Il m'a plusieurs fois interviewé de cette façon et je me suis demandé comment il pourrait jamais exploiter les grimoires qu'il gribouillait. La réponse est venue des années plus tard. Entre-temps, la Maison et lui avaient divorcé à la suite d'un nouvel incident. A Vichy, en 1941, contait Robien, le chef du personnel, il avait au cinéma tenté de séduire son jeune voisin qui ne s'était pas laissé faire : hélas, c'était le fils du commissaire de police! Notre collègue dut quitter la Carrière. Il

fit un brillant succès littéraire autour de ses aventures diplomatiques. Les notes prises auprès de moi, évidemment mal relues, m'ont ainsi valu de figurer dans ses œuvres où je suis devenu tour à tour chevalier de Malte, franc-maçon et israélite (avec le roi des Belges). Crapotte figurait dans ce fatras.

Celle qu'il baptisa de ce surnom historique allait devenir l'épouse de Georges Bidault après avoir été la première femme admise dans la Carrière. Reçue au concours dans les années 1935-1936, pour faire « moderne », on n'avait ensuite pas bien su qu'en faire. Aucun pays étranger, même les États-Unis, n'avait encore nommé d'ambassadrices. On l'affecta au Service des œuvres, préfiguration de la Direction des relations culturelles. Elle circulait dans les couloirs du ministère, les yeux cachés derrière des verres épais comme des culs-de-bouteille. Brave fille au demeurant et soucieuse avant tout de paraître à la hauteur de sa destinée de défricheuse, elle aurait souhaité qu'on la traitât en collègue masculin, qu'on lui tapât sur l'épaule. Personne ne s'y risquait de peur d'être mal compris. La pauvre fille avait toutes les qualités sauf une : la séduction. Elle n'en battit pas moins un autre record, celui d'épouser son ministre. Ce grand chelem diplomatique méritait considération. Seul un Roger Peyrefitte pouvait demeurer insensible à cette performance hétérosexuelle.

A l'inverse, si l'on peut s'exprimer ainsi, un cas avait offert une difficulté inhabituelle. Un jeune secrétaire d'ambassade, garçon intelligent et vif, s'était si bien accoutumé à l'Extrême-Orient qu'il refusait tout avancement parce que celui-ci s'accompagnait réglementairement d'un changement

de poste. On connaissait l'origine de sa passion géographique qui était son engouement pour les femmes jaunes. Il en vantait alentour les qualités d'adresse, d'enthousiasme et de soumission. Enfin, quand le dernier collègue de son concours fut devenu conseiller, il craqua et sollicita promotion et mutation. L'affaire échut sur mon bureau, confiée par le secrétaire général. Quel poste choisir dans ce cas délicat? Maurice Bedel venait de publier *Jérôme ou 60 degrés de latitude nord*. Il décrivait les mérites des filles scandinaves. J'optai pour Oslo.

Un an passa et l'intéressé revint en congé plein d'éloges sur son nouveau poste. J'allais me flatter de mon flair quand arriva un rapport confidentiel de son chef. La police norvégienne avait été alertée par des bruits, des lueurs et des fumées provenant d'un yacht ancré dans le port d'Oslo et bâché hermétiquement. Le voilier appartenant au conseiller de la Légation de France, elle n'avait pas osé intervenir mais, comme il sortait à chaque fin de semaine, elle avait fait surveiller ce qui se passait au large : trois Chinoises vivaient sous la bâche dans le cockpit, ne voyant le jour que le samedi et le dimanche. Nul ne savait comment elles étaient venues. Rappelé d'urgence, l'intéressé fut envoyé à nouveau en Extrême-Orient d'où on renonça à l'extraire.

D'autres cas moins épineux n'arrivaient pas à la connaissance du public. Les attachés à l'ambassade de France à Madrid vers 1931, conviés en bout de table aux dîners de l'ambassadeur, avaient remarqué une superbe carapace de langouste qui servait chaque fois à recouvrir des nourritures moins nobles. Ils la reconnaissaient au fait qu'il lui manquait un



œil, détail que les convives locaux ne pouvaient remarquer. Rien ne transpara jamais en dehors de la Maison de pareil subterfuge.

Dans un autre cas, ce qui eût pu, partout ailleurs, devenir un scandale majeur s'était révélé un trait de génie.

Nommé ambassadeur à Rome en 1933, Chambrun ne tarda pas à faire venir une femme, écrivain psychanalyste de grand talent. Cette situation eût pu donner lieu à de virulentes critiques dans certains pays. Mais à Rome beaucoup des personnalités les plus en vue sortaient dans le monde accompagnées d'une femme qui n'était pas la leur. C'était monnaie courante et au demeurant l'absolution était donnée de l'autre côté de la rivière. Mais il en résultait évidemment des problèmes difficiles : quelle femme inviter ? dans quelle circonstance ? Chambrun avait éludé la difficulté en prenant – si l'on peut dire – le taureau par les cornes. La personne qui vint habiter avec lui charma les Romains par son intelligence et sa distinction. Elle sut trouver l'attitude propre à ne laisser ignorer, avec tact mais fermement, ni la place qu'elle occupait auprès de l'ambassadeur ni celle qu'elle ne pouvait officiellement tenir à l'ambassade<sup>6</sup>. Chambrun devait l'épouser par la suite.

Elle savait défendre celui-ci dans les circonstances les plus délicates. Une année, Chambrun, à sa descente du Sud-Express en gare de Lyon, avait essuyé des coups de feu d'une femme qui ne l'avait que légèrement atteint. Cette personne, habituellement utilisée par nos exportateurs pour convaincre les ministres du Commerce des pays dont ils voulaient s'ouvrir les portes, disait qu'elle avait échoué auprès

de Mussolini, desservie par l'ambassadeur de France. Notre représentant lui avait, disait-elle, pourtant promis, sur l'oreiller, de la recommander chaudement. Commentant la nouvelle, la future Madame de Chambrun avait dit : « Cette femme ment. On ne peut pas tirer sur l'ambassadeur quand on a partagé son oreiller. »

Paul Claudel avait, au cours de sa carrière, vécu une mésaventure dont il sut se tirer avec décision et esprit. A Pékin, où il occupait la Légation de France, Madame Claudel, qui aimait monter à cheval, ne trouvait pas beaucoup de cavaliers pour l'accompagner dans ses promenades. L'attaché militaire américain montant lui aussi, ils allaient tous deux parcourir la campagne autour de Pékin. Le conseiller de la Légation, un nommé Petit, avait conçu pour son chef une admiration qui confinait à la dévotion. Soucieux de le mettre à l'abri de tout commérage, il l'avait mis en garde contre des risques dus à des promenades trop fréquentes de son épouse avec la même escorte. Claudel, furieux qu'on se mêlât de ses affaires, surtout pour imaginer qu'on pût mettre en cause une femme notoirement au-dessus de tout soupçon, demanda aussitôt à Paris le rappel de son conseiller. Louis de Robien, chef du personnel, rendant compte au secrétaire général de l'incident, déclara qu'il allait muter de toute urgence le « piteux Petit » coupable d'une malencontreuse « annonce faite au mari ».

De retour de Chine, Claudel, quelques années plus tard, tomba gravement malade. On était inquiet pour sa vie et déjà les journaux préparaient leur article nécrologique. Petit, inconsolable de sa niaiserie passée, pensa les circonstances favorables à un rac-

commodement *in extremis*. Il télégraphia à Claudel qu'il pensait à lui avec une admiration sans faille et pria pour lui avec ferveur. Il sollicitait son pardon et terminait son message par la phrase : « Ne m'oubliez pas là-haut. » Claudel se remit. Plus solide que jamais, prenant connaissance de son courrier, il répondit, assurait Robien : « C'est promis, je ferai un nœud à mon linceul. »

\* \* \*

Dans les petits postes lointains, diplomatiques ou consulaires, où les événements retenaient peu l'attention, les bévues étaient rares. A part l'incident d'Athènes, placé comme je l'étais au centre de la Maison, je n'en ai pas connu un seul susceptible de ternir à l'étranger l'image de la France.

Malgré les précautions prises pour le recrutement, il arrivait que, après avoir sillonné le globe du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, du chaud au froid et *vice versa*, quelques comportements originaux se révélèrent parmi la collection de Français typiques que les concours s'efforçaient de sélectionner. J'ai souvenir d'un vieux consul qui s'était fait faire une immense carte de visite au dos de laquelle figurait le nom de tous les bateaux qu'il avait empruntés au cours de sa carrière avec la date et le trajet de ses traversées. Rien de tel, disait-il, pour entrer en relation que de se découvrir passagers du même bateau ou habitués des mêmes trajets.

Un autre avait, à sa retraite, demandé l'Agence consulaire de Pago-Pago, poste seulement rétribué par un pourcentage sur d'hypothétiques taxes consu-

lares mais qui permettait d'afficher sur sa porte le panonceau tricolore. Il avait juridiction sur les Samoa et autres archipels du Pacifique que, par un relent de conscience professionnelle, il visitait une fois l'an au gré de ses possibilités. Une année, il avait établi un rapport sur le conditionnement des produits français exportés dans ces régions chaudes et humides. Il recommandait spécialement qu'on prît soin de l'emballage de nos produits pharmaceutiques, négligé dangereusement pour ces climats. Jusque-là, tout était parfait et le rapport se révélait fort utile. Mais soudain, le grain apparaissait : « C'est ainsi, poursuivait le consul, que, subissant une sérieuse atteinte de tænia major, j'ai voulu faire venir de France le médicament prescrit en semblable et malheureuse circonstance. Par suite d'un conditionnement défectueux, le produit m'est parvenu avarié et m'a laissé pendant trois mois paralysé d'un organe qui n'est natatoire que chez les poissons. Si bien que c'est par des procédés empiriques que j'ai dû me débarrasser de la tête (virgule) armée de quatre ventouses (virgule) du monstre (point final). »

Quelques années plus tard, il avait envoyé une autre dépêche qu'il avait intitulée *L'Île à ressort*. Il contait qu'en un point de sa circonscription un îlot volcanique apparaissait soudain pour disparaître par la suite. La première fois, un navire chilien en avait pris possession pour son pays. Après disparition puis réapparition, une corvette anglaise y avait planté l'*Union Jack*. La troisième fois, le hasard avait amené sur place un navire américain qui y avait arboré la bannière étoilée. L'îlot s'étant abîmé dans les flots, le consul calculait que l'époque de sa réap-

parition approchait. « Votre Excellence, continuait-il, estimera peut-être que le pavillon français ne doit pas être absent de cette compétition. Il conviendrait alors d'envoyer dans cette zone une unité de notre Marine nationale munie des instructions nécessaires. »

\* \* \*

Pareilles peccadilles, confinées dans les bureaux, n'affectaient en rien le Service de l'État ni la bonne marche de la Maison. Notre expérience nous dictait d'emblée par quel bout il convenait de prendre la difficulté. Le cas était plus délicat lorsqu'il s'agissait de personnes extérieures à la Carrière.

En effet, les agents issus des concours ne détenaient pas un monopole. Ils cédaient parfois la place à une personnalité venue de l'extérieur, que le ministre, dans une proportion limitée, pouvait charger d'une mission diplomatique. Au bout de six mois, durée limite du cumul, l'« extraneus » pouvait choisir de rester, s'insérant alors dans nos cadres et acceptant, comme nous tous, les servitudes comme les grandeurs d'un métier itinérant, parfois malsain et dangereux. Tel fut le cas d'André François-Poncet venu du Conseil national du patronat français pour être ambassadeur à Berlin et à Rome, et René Massigli, universitaire, qui après diverses fonctions au Département fut ambassadeur à Ankara et à Londres. Tous deux, d'intelligence distinguée, avaient été admis d'emblée dans la Maison. Mais lorsqu'il s'agissait de nominations que seule la faveur politique justifiait, nous protestions vivement. « Quand vous nous envoyez des esprits remarquables,



disait un jour Robien au ministre qu'une tentation de nommer un intrus travaillait, nous nous inclinons. Mais s'il s'agit de nous envoyer des médiocres, nous sommes là. N'est-ce pas, Garnier?» ajoutait-il en regardant le chef de Cabinet qu'il détestait.

François-Poncet, l'œil vif pour saisir, la critique acérée pour décrire et l'humour alerte pour moquer, esquissait une personne ou un événement de façon magistrale. Le malheur voulait que sa correspondance ne fût pas aussi concise que ses bons mots. La valise de Berlin apportait chaque fois de longs rapports qui alourdisaient les tables sans grand profit pour l'information trop diluée dans le contexte. Il y aura là matière précieuse pour les historiens de l'avenir. Pour l'action diplomatique, c'était une autre affaire. Il exerça sur le Quai d'Orsay, que déjà menaçait une logomachie excessive, une influence néfaste. Il m'a été donné plus tard de comparer les méthodes diplomatiques anglaises et françaises. C'était lors d'un affrontement entre les deux Chines : on redoutait l'éclatement d'un conflit majeur. Paris et Londres s'étaient entendus pour demander aux Russes de calmer le jeu à Pékin tandis que nous faisions de même avec les Américains auprès de Tchang Kaï-Chek. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre virent Molotov chacun de leur côté. C'était un lundi matin. A 14 heures, la Chambre des communes entrait en séance pour le « question time », où les parlementaires pouvaient interroger directement les membres du gouvernement. A midi arriva au Foreign Office un télégramme de l'ambassadeur d'Angleterre à Moscou – on me l'a montré – ainsi conçu : « J'ai parlé à Molotov : il a beaucoup grogné mais il fera

quelque chose. » Muni de cette information, Eden, alors secrétaire d'État au Foreign Office put orienter ses réponses aux Communes. Le compte rendu français, trois pages très détaillées et d'ailleurs très précises sur les propos échangés, ne put être disponible en raison de sa longueur que le mardi en fin de matinée.

De Berlin, François-Poncet passa à Rome en 1938. Il sut impressionner Mussolini comme il l'avait fait avec Hitler. Il put empêcher l'Italie d'entrer en guerre contre nous avant que l'armée allemande ait défoncé l'armée française.

\*  
\* \*

René Massigli avait été distingué à l'École française de Rome par Philippe Berthelot qui lui offrit diverses fonctions au Quai d'Orsay où il s'intégra facilement. Il possédait un esprit analytique pénétrant et ses notes étaient remarquables de précision et de clarté. Mais cette clairvoyance masquait une certaine naïveté. Il avait tendance à croire qu'il suffisait de voir les problèmes pour les résoudre. Il laissait ainsi sur sa faim la personne qu'il avait mission de conseiller. Quand il s'aventurait à conclure, sa solution s'avérait souvent impraticable. Le cas de la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler<sup>7</sup> constitue un exemple typique de cette disposition. Passé momentanément des Affaires étrangères au Cabinet du président du Conseil Albert Sarraut, il avait fait pour son chef une analyse parfaitement claire de la situation, relevant le droit d'intervention que nous tenions de Locarno et l'obligation d'assistance qui s'imposait

De l'homme bifrons, la postérité n'a bien voulu retenir que le poète, Saint-John Perse (*Éloges, Exil...*) qui se doublait pourtant d'un grand diplomate, connu sous le nom d'Alexis Léger.

Ce livre s'attache à nous représenter le portrait en pied de celui qui occupa, pendant les années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale, le poste-clé de secrétaire général au Quai d'Orsay.

Parcourant ses souvenirs et ses documents, l'auteur nous introduit dans l'intimité d'une personnalité d'exception. S'il évoque au passage les "Grands" (de Staline à Hitler, de Mussolini à Chamberlain) qui ont décidé de l'histoire de l'Europe avant 1939, son propos est de cerner au plus près le rôle essentiel que joua Alexis Léger à la veille de la guerre.

Avec élégance et respect, M. de Crouy-Chanel, fidèle à une devise chère à son modèle, a su ajouter à son témoignage personnel la leçon qui lui donne une portée philosophique : "Le sage est celui qui sait le nom des choses".

*Étienne de Crouy-Chanel commença sa carrière de diplomate au ministère des Affaires étrangères en 1932. Jusqu'en 1939, il fut le proche collaborateur d'Alexis Léger. Arrêté pendant la guerre, par l'occupant, il fut incarcéré un an.*

*Par la suite, conseiller d'ambassade à Londres, puis directeur politique adjoint au Quai d'Orsay, il représenta la France au Conseil de l'Otan avant d'être nommé successivement ambassadeur de France à Vienne, La Haye et Bruxelles.*

Maquette de couverture, Agence Équinoxe.



9 782864 770992

ISBN 2.86477.099.7

SODIS 953 108.2

Prix : 120 F TTC



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

